

LA SENTINELLE

Journal antialcoolique paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

Pour la France, 1 abonnement, un an.	1 »
— — — — — 3 — — — — —	2.50
— — — — — 10 — — — — —	8 »
(Ces abonnements peuvent être servis à des adresses différentes)	
Pour l'Étranger, 1 abonnement, un an.	1.50
À partir de 3 abonnements, servis à la même adresse, mêmes prix qu'en France	

RÉDACTION & ADMINISTRATION

LYON — 24, Rue des Passants, 24 — LYON

Envoyer à cette adresse toutes les Correspondances, Annonces, Abonnements, etc.

ABONNEMENTS SERVIS A LA MÊME ADRESSE

12 Abonnements, 1 an	7.50	75 Abonnem ^{ts} , 1 an	30 »
25 — — — — —	12 »	100 — — — — —	36 »
50 — — — — —	21 »	200 — — — — —	60 »
(Ces abonnements peuvent être faits pour le nombre de mois qu'on veut)			
Anciens numéros dépareillés, 1 fr. le cent, port en sus.			
Annonces, la ligne 0.50			
Pour les annonces un peu importantes, traiter de gré à gré			

AVIS A LIRE

Seront considérées comme abonnées pour 1896, toutes les personnes qui, recevant le journal directement de l'Administration, n'auront pas refusé ou ne nous retourneront pas le présent numéro après l'avoir lu (aff. 0 fr. 02).

(Ne pas négliger d'indiquer sur la bande le nom de l'envoyeur pour que nous puissions le rayer de nos listes).

Nous prions tous nos abonnés de nous faire parvenir le plus tôt possible le montant de leur abonnement. Le retard que nous avons mis à faire encaisser les abonnements de 1895 nous ayant donné de mauvais résultats, nous ne pouvons pas renouveler la même expérience, aussi commencerons-nous bientôt à faire faire nos encaissements en ajoutant au prix de l'abonnement les frais de poste qui sont de 0 fr. 35. Nous engageons vivement nos abonnés à s'épargner cette dépense inutile et à nous éviter le travail énorme que ces encaissements occasionnent.

Les personnes qui désirent posséder l'année 1895 n'ont qu'à ajouter 0 fr. 30 au montant de leur abonnement et les six numéros leur seront envoyés franco.

Nos abonnements pour la Suisse peuvent être adressés à l'agence de la Croix-Bleue, 33, rue de Bourg, à Lausanne, qui a bien voulu se charger de nous les faire parvenir.

Opinions des Médecins sur l'Alcool

L'ENFANCE ET LES BOISSONS FORTES

L'eau est la seule boisson naturelle et le régime de l'eau est le seul conforme aux besoins de l'organisme.

Il ne faut des boissons fortes à personne, mais c'est un crime d'en donner à l'enfant.

Dr LEGRAIN

Médecin en chef de l'asile des aliénés de Ville-Evrard.

La mauvaise coutume d'administrer aux enfants bien portants de l'alcool, sous forme de bière ou de vin, ne peut être assez blâmée et combattue.

L'opinion que les enfants ont besoin d'alcool pour se fortifier, est un préjugé qu'il nous est bien difficile de déraciner.

Les vieux buveurs sont incorrigibles. C'est pourquoi, si l'on veut que l'état social s'améliore, il faut commencer par la jeunesse.

Dr CRAEMER

Professeur à Munich.

Ma théorie sur l'usage de l'alcool par les enfants est bien simple : ils n'en ont pas besoin, et pour cela, il ne faut pas leur en donner, à moins d'une prescription formelle du médecin. Les parents qui agissent autrement, commettent une mauvaise action à l'égard de leurs enfants.

Dr EBSTEIN

Professeur à l'Université de Goettingue.

Ma pratique de quarante-trois ans m'a appris : 1^o que le vin et la bière ne peuvent être un aliment pour les enfants; 2^o que ces boissons rendent les enfants irritables, nerveux, leur

donnent des maux de tête, un sommeil agité, et leur causent une lassitude malade du corps et de l'esprit.

Dr GEISZE

Conseiller sanitaire à Ems.

LE SENS DE LA VIE

Nous sommes à une époque de progrès matériel, cela est incontestable. Depuis 50 ans le bien-être s'est considérablement accru; un ouvrier d'aujourd'hui se traite certainement mieux qu'un bourgeois d'autrefois. L'usage de certains objets utiles, d'un prix inabordable pour nos pères, s'est répandu partout grâce au développement de l'industrie. Il semble qu'à cette augmentation de bien-être aurait dû correspondre une augmentation proportionnelle de bonheur. Et pourtant, par une étrange contradiction, jamais on n'avait entendu tant de plaintes.

Sans doute, sous des dehors brillants, notre société cache bien des plaies hideuses. Mais si ces plaies sont souvent aussi profondes qu'autrefois, elles sont certainement moins étendues. Ce fait reste incontestable, qu'à une somme plus considérable de bien-être à correspondu un mécontentement plus général.

Pourquoi cela ?

C'est que l'homme n'est pas fait pour vivre de pain seulement. Il a beau disposer de tout selon ses désirs ici-bas, rien ne peut lui donner un complet bonheur. Il tourmente la jouissance, veut obtenir des sens une satisfaction toujours plus grande, et quand il est parvenu à en obtenir tout ce qu'ils pouvaient lui donner, il s'aperçoit qu'un vide affreux reste encore dans son cœur, et que ce vide, rien de matériel ne peut le combler : le désir ne cesse jamais de demander davantage.

L'homme n'est donc pas fait pour les plaisirs des sens, pour une vie purement matérielle. L'homme, selon l'expression d'un de nos grands poètes,

est un Dieu tombé qui se souvient des cieux.

C'est un être qui a manqué sa destinée, sa vocation; c'est un dévoyé. Ne sachant plus ce dont il a besoin, le cherchant en vain dans les choses qui ne peuvent pas le satisfaire, il va de déception en déception et se consume en vains désirs.

Vous est-il arrivé parfois de voir dans une sèche basse-cour un cygne que la fantaisie d'une fermière y avait fait naître ? Au lieu de ce plumage d'une blancheur immaculée, de cette allure fière qui caractérise ce roi des lacs, il avait quelque chose de mélancolique et de déprimé; son plumage était jaunâtre et son œil languissant. Cette bête souffrait visiblement; de quoi ? elle n'en savait rien, n'ayant jamais connu les eaux limpides sur lesquelles sa destinée était de vivre. Telle est l'image de l'homme qui souffre, lui aussi, d'une existence anormale, aspirant, sans s'en rendre compte, à une autre destinée pour laquelle il a été fait et qui lui est voilée. Sa fin n'est pas en lui, dans la satisfaction de ses appétits et de

son égoïsme, sa fin est ailleurs : créé à l'image de Dieu qui est esprit, sa nature est beaucoup plus spirituelle que matérielle et il aspire à Dieu, fin de toute créature.

Deux époux qui s'aiment tendrement ne peuvent être heureux séparés, parce qu'ils sont faits l'un pour l'autre, qu'ils ont leur fin l'un dans l'autre. Le chien qui a perdu son maître souffre de cette séparation et refuse parfois toute nourriture oubliant, dans sa tristesse, les besoins les plus impérieux de la nature; rien ne peut le contenter, parce que la fin de cet animal est en l'homme et qu'il ne trouve de satisfaction qu'en lui. De même l'homme à sa fin en son Père Céleste, il tient de Lui son souffle de vie et sa destinée étant de l'aimer, de vivre en paix avec Lui, il ne trouve de vrai bonheur que dans sa communion.

Et voilà pourquoi, ayant secoué l'autorité de son Dieu, loin de la maison paternelle, l'homme, voyageur d'un jour, égaré dans l'aride désert de la vie, souffrant la faim et la soif, ne peut être heureux nulle part.

Mais, le cygne dont nous avons parlé lorsqu'il est transporté près des eaux vives, reconnaît immédiatement son élément, s'y baigne avec délices et retrouve bientôt son allure naturelle. Ainsi l'homme qui revient à son Dieu reconnaît en Lui un Père qu'il était fait pour adorer et servir, et le bonheur qui déborde alors dans son cœur, bonheur sans mélange et sans borne, pour ceux qui ont fait cette expérience lors d'une sincère conversion, lui prouve bien que sa fin est en Lui et nulle part ailleurs. Et c'est pour cela que les saints de tous les temps ont accepté joyeusement d'être privés de tout, ont souffert les tortures les plus cruelles plutôt que de renoncer à la communion de leur Dieu qui aurait été rompue par une apparence même de reniement.

Ils avaient le ciel dans leur cœur, ces chrétiens-là. Et tout homme qui a trouvé son Père Céleste par Jésus-Christ, et qui a fait, comme ces héros de la foi, abandon complet de sa volonté à celle de son Dieu également le ciel dans son cœur. C'est en se donnant ainsi qu'on se retrouve.

Ce n'est pas là une théorie en l'air, ces choses sont des faits; l'expérience en a démontré des millions et des millions de fois la réalité. L'homme est, comme on l'a dit si souvent, un animal religieux; il est fait pour Dieu; sa destinée est de l'aimer et de faire sa volonté et ce n'est que dans ce joyeux service de l'amour qu'il peut être véritablement heureux.

Voilà le sens de la vie; on s'égarera toujours quand on le cherchera ailleurs. C'est vers Dieu que nous devons orienter notre existence. Et l'on aura beau multiplier les découvertes, rendre la vie plus facile, la somme de bonheur n'augmentera pas tant que les hommes continueront à s'éloigner de leur Créateur et à rompre ainsi avec leur véritable destinée. Le Ciel ce n'est pas une illusion riante, l'éternel roman du

cœur qui a besoin d'espérer, il est à notre portée et nous pouvons dans une certaine mesure en jouir immédiatement. Mais le pauvre aveugle qu'est l'homme, souffrant à cause de sa révolte contre Dieu, se révolte encore davantage et préfère accuser Dieu de son malheur ou le renier, plutôt que de reconnaître son égarement et de se soumettre.

Albin LAFONT.

Un Homme à la Mer

Il boit, il boit, il étouffe; ses yeux gonflés, injectés de sang implorent la foule qui se tient sur le rivage... Il boit! chaque vague s'abat sur sa tête ruisselante, avec un bruit de massue... Il boit! Et la foule ricane, et quand il étend ses mains crispées vers elle, elle lui jette des pierres en criant : voyons s'il boira encore un coup!

Telle est l'image de l'ivrogne.

Un ouvrier sort d'ici : il fait nuit, il fait froid, nous sommes en janvier et il est neuf heures du soir. Il a franchi plusieurs kilomètres à travers la campagne pour venir me trouver.

Il y a deux ans, il a sonné une première fois à ma porte. « Monsieur, j'ai lu un article de vous dans l'almanach des *Bons Conseils*; vous parlez de la guérison des buveurs, guérissez-moi! J'arrive de loin pour vous présenter ma requête ». Telle fut son entrée en matière.

Depuis lors, fidèle à nos rendez-vous, il a suivi assiduellement les réunions de tempérance, bravant les intempéries, prenant sur son sommeil pour chercher le salut. Il arrivait tout droit de l'usine, ses cheveux noirs parsemés de coton.

Parvenu à la sobriété par la persévérance et par la prière, il semblait délivré de ses chaînes. Mais il comptait sans la coalition de ses camarades. Ceux qu'il avait entraînés aux réunions furent les premiers à le persécuter. Seul contre tous, il succomba.

Depuis de longs mois, j'avais perdu sa trace. Enfin, aux environs de Noël, je reçus de lui une lettre écrite à l'encre rouge. C'était un cri de détresse. Après une orgie, il s'était réveillé, misérable, à quatre heures du matin; dans son désespoir, il avait rédigé ces quelques lignes pour implorer mon secours et me demander un rendez-vous.

Voilà pourquoi, en cette froide soirée de janvier, il était revenu chez moi. — « Je voulais venir depuis plusieurs jours; mais je me trouvais trop fatigué; à la sortie de l'usine pour entreprendre le voyage. Le travail est rude, allez! si rude que ma femme n'habite plus avec moi; elle gagne sa vie à C... où le labeur est mieux proportionné à ses forces, mais où le salaire est moindre. Nous nous voyons peu depuis son départ. Moi, dans mon isolement, je m'ennuie; à côté de chez moi il y a une auberge. Vous comprenez la suite. — Avez-vous mangé ce soir? — Non, j'arrive de la manufacture ».

Je regardais ce héros inconscient; cette pauvre victime de la société, roulée par les flots comme un galet, et jamais découragée, et criant, malgré tout et malgré tous, comme l'aveugle de Jéricho : « Fils de David, aie pitié de moi! »

..... Je m'agenouillai à côté de lui.

W.-F. M.

ÉDUCATION

COMMENT ÉLEVER LES ENFANTS

L'enfant. — Maman, je voudrais un morceau de gâteau.

La mère. — Je n'en ai plus ; il est tout mangé.

L'enfant. — Je sais qu'il y en a encore dans le buffet ; je l'ai vu quand tu as ouvert la porte.

La mère. — Eh bien, tu n'en as pas besoin maintenant ; le gâteau fait mal aux enfants.

L'enfant. — Mais non, il ne fait pas mal. (*En pleurnichant.*) Je voudrais bien du gâteau ; maman, est-ce que je puis en avoir un morceau ?

La mère. — Tais-toi ; je ne puis pas me lever maintenant ; je suis trop pressée.

L'enfant (pleurant tout fort). — Je voudrais un morceau de gâteau ; je voudrais un morceau de gâteau.

La mère. — Tais-toi, je te dis ; je ne t'en donnerai pas une bouchée si tu continues de crier.

L'enfant (criant toujours). — Moi je veux un morceau de gâteau, je veux un morceau de gâteau.

La mère se levant précipitamment et en prenant un morceau. — Tiens, prends ça et ferme ta bouche. Dépêche-toi de le manger : j'entends Ben qui arrive. Tu sais, tu ne lui diras pas que tu en as eu.

Ben entre.
L'enfant (à Ben). — On m'a donné du gâteau ; tu n'en aura point.

Ben. — Mais si, j'en veux. Maman, donne-m'en un morceau.

La mère. — Tiens, prends ça. Pas moyen de garder la moindre des choses avec des enfants pareils. Mais tu sais, toi (en s'adressant à l'enfant), ce n'est pas de sitôt que je te donne quelque chose.

(*Dans une autre chambre.*) *L'enfant.* — On m'a donné un morceau de gâteau.

La plus jeune sœur. — Oh ! moi j'en veux aussi !

L'enfant. — Va tourmenter maman, et elle t'en donnera. C'est ce que j'ai fait.

Voyons quelles sont les erreurs que cette mère a commises pendant cette courte conversation.

Tout d'abord elle a dit un mensonge et l'enfant le lui a montré incontinent : « Je n'en ai plus ». — « Je sais qu'il y en a encore dans le buffet : Je l'ai vu. »

Secondement, elle a appuyé son refus d'une raison fautive, ou que du moins la réponse suivante pouvait faire considérer comme fautive : « Le gâteau fait mal aux enfants »

Troisièmement, elle encourage l'enfant à crier et à pleurnicher en lui donnant pour le faire taire ce qu'il n'avait pas obtenu quand il était de bonne humeur.

Quatrièmement, elle fait le contraire de ce qu'elle avait dit en récompensant l'enfant pour sa désobéissance.

Cinquièmement, elle développe chez lui un esprit de cupidité et d'égoïsme, les plus viles de toutes les passions, en lui disant : « Dépêche-toi de le manger, et ne le dis pas à Ben. »

Sixièmement, elle lui fait une menace dont elle n'a pas l'intention de tenir compte par la suite : « Tu sais, toi, ce n'est pas de sitôt que je te donne quelque chose. »

Enfin, par toute sa manière d'agir, elle a donné à croire à l'enfant qu'elle lui avait accordé ses desirs, non pas parce qu'elle l'aimait, mais pour éviter d'être ennuyée plus longtemps. La conclusion pratique à laquelle le petit homme en est arrivé, comme le démontre le conseil qu'il donne à sa sœur, montre qu'il a très bien compris son manège.

Et pourtant c'est probablement une mère qui aime son enfant, qui travaille depuis le matin jusqu'au soir pour lui procurer l'aisance et un certain air de respectabilité ; mais qui aura probablement à se plaindre dans sa vieillesse de la négligence et du manque d'égards et d'affection des siens. Ce n'est pas tout à eux la faute. Une mère peut sacrifier sa santé et même sa vie pour sa famille et pourtant ne pas la rendre heureuse, et ne pas être appréciée. Impossible à un enfant de comprendre une affection en vertu de laquelle sa mère est tellement pressée du matin au soir qu'elle n'a pas le temps d'être aimable ; impossible à lui de comprendre un amour en vertu duquel ses parents harcelés sont constamment irritables, injustes, et négligent toutes ces petites choses qui font le bonheur de la jeunesse. Si vous voulez gagner la confiance entière de votre enfant, soyez toujours aimables envers

lui : accordez-lui promptement ce qu'il demande quand c'est équitable ; refusez-lui gentiment, mais nettement, ce que vous ne voulez pas lui donner ; mais ne faites jamais rien sous l'empire de la colère ou de l'égoïsme. Je me permettrai d'ajouter qu'une mère qui s'est attiré le mépris de ses enfants ne peut pas s'attendre à leur honneur et à leur respect, et c'est là le sort qui lui est inévitablement réservé si pendant leur éducation elle s'est abaissée à user de mensonge et de tromperie. Les sentiments purs et nobles de la piété filiale ne peuvent naître que dans une atmosphère de vérité et d'amour. Ils sont proches parents de ceux qui nous lient à notre Père éternel, et pour qu'ils puissent parvenir à leur expansion parfaite, il leur faut les mêmes influences, la même abnégation et le même amour. — *Extrait.*

ÉTRANGE JUSTICE

— Si j'empoisonne mon marchand de vin disait un buveur, on me coupe le cou ; si, au contraire, c'est lui qui m'empoisonne on le laisse parfaitement tranquille. Et si cela lui rapporte de gros bénéfices tout le monde lui tire son chapeau.

LES JOURNAUX

M. Chincholle, du *Figaro*, nous parlait récemment d'une intéressante conférence de M. Emile Aiglavre sur l'alcool :

« Que voulait prouver l'éminent physiologiste ? »

« Que nous avons tort de boire les liqueurs alcooliques servies dans presque tous les cafés. »

« Pour cela, il a acheté des bouteilles de toutes sortes en différents cafés et, devant nous, il a inoculé à des animaux un 355^{me} de litre. »

« Pauvres bêtes ! »

« — La plupart des apéritifs, bien mal nommés, a dit le professeur, puisqu'au lieu d'ouvrir l'appétit, ils le ferment, contiennent un des éléments les plus nuisibles à la santé, l'acide salicylique. Bien souvent, on a été étonné de voir sur les bancs de la Cour d'assises des criminels à l'air doux et placide. Ils avaient tué et personne ne le voulait croire. L'auteur du crime ? L'absinthe. »

« On a fait une enquête sur ce qu'avait bu l'un deux, rentré ivre chez lui. Au premier reproche de sa femme, il l'a assommée. L'enfant a crié. Il l'a tué. Qu'avait-il bu ? Deux verres de vin blanc que voici. Pas un de plus. »

« On a condamné cet assassin. C'est le marchand de vin qu'on eût dû envoyer au bagne. »

« Le vermouth lui-même, « l'innocent vermouth » commence par occasionner des maux de tête, puis des nausées, des maux de cœur. »

Et M. Aiglavre donne à ses cobayes un centimètre cube d'absinthe prise ici, de bitter acheté là, et les malheureux animaux se trouvent d'abord folâtres ; soudain ils se dressent affolés sur leurs pattes de derrière. Bientôt ils tombent, convulsés, secouant fébrilement leurs pauvres pattes.

« Celui-ci, dit-il, ira bien demain, il n'a absorbé que du vermouth mouillé. Celui-ci va mourir. Il a pris de cette absinthe. Et voyez l'inconséquence de notre législation. Le fabricant qui a fait cela n'est pas coupable. Le marchand qui le vend n'est pas coupable, et moi je serais coupable, si je vous disais : « Méfiez-vous du liquide qui sort de telle maison. » »

La réflexion est si juste qu'elle soulève des applaudissements unanimes.

M. Aiglavre fait venir un chien de chasse.

« — Voyez comme il est doux et gentil, dit-il en se faisant embrasser par lui. Je me garderai bien de le tuer, mais vous allez voir ce que fait sur le chien l'absinthe que voici. »

Il lui en donne quelques gouttes. L'animal se tord, bondit, retombe en bavant. M. Aiglavre lève une bouteille.

« — Avec ce simple flacon, dit-il, nous avons 2,000 crises comme celle-ci. »

Nous recommandons les THÈS DE LA SENTINELLE aux tempérants, généralement amateurs de cette boisson hygiénique. Ils auront la double satisfaction de boire un excellent thé et de faire en même temps de la propagande antialcoolique en contribuant à l'extension du journal par le petit bénéfice qu'ils lui auront procuré.

PAROLES D'UN AMI DE JÉSUS-CHRIST

Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est dans son Fils. Qui a le Fils a la vie ; qui n'a point le Fils de Dieu, n'a point la vie.

(I Jean V, 11-12).

L'amour de Dieu envers nous a paru en ceci : C'est que Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde afin que nous ayons la vie par lui. C'est en ceci que consiste cet amour : que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu les premiers, mais que c'est lui qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils pour faire la propitiation de nos péchés.

(I Jean IV, 9-10).

Le Testament d'un Sage

Mon fils !

Ne te plains pas, si tu ne trouves point d'argent dans ce que je te laisse. Sois heureux et reconnaissant de ce que je t'ai doté d'un capital meilleur que le métal jaune ou blanc.

Je t'ai appris à aimer l'eau, de préférence au vin, et jamais tu n'as eu de vertiges pour avoir trop bu et tu ne seras pas exposé à la risée des autres, comme ceux qui noient leur raison au fond d'une bouteille. Le bon sens ne loge pas dans un cerveau rempli de fumée, et le goût du vin va de pair avec les coudes troués. Tu es un homme libre et tu économises ton argent au lieu de le jeter à la folie.

J'aurais pu t'enseigner à fumer dès que tu pris tes dix ans ; et comme tant d'autres, tu aurais su brûler des cigares, tu aurais rendu ta bouche semblable à un fourneau, empesté l'air de tes voisins et tu serais devenu un objet nuisible à la nature, aux insectes et aux animaux ; mais j'ai soigneusement éloigné de toi cette détestable habitude, tu respirez un air pur, grâce à moi, et tu sauves ton argent au lieu de le vouer à la sottise.

Le pain fut à la base de ta nourriture ; point de ces lourds desserts dont on charge les tables ; point de ces sucreries indigestes, qui flattent le palais un instant, étouffent la digestion et engendrent des maladies. Des fruits, du pain, de l'eau, de la sagesse ! et te voilà devenu homme, un homme fort, qui n'a besoin de personne. Grâce à tes goûts modestes, tu vis avec peu. Tu vis sobrement et sainement. N'envie pas ces élégants du jour dont le pâle visage trahit un état maladif. Ils sont malades, ou sur le point de l'être ; jamais satisfaits ; et lorsqu'ils perdent leur argent, ils ont tout perdu, et ils n'ont plus qu'à mourir, car ils ont le dégoût de la vie.

Va, mon enfant, en t'élevant ainsi j'ai sauvé ta jeunesse, ta maturité, ton âge mûr. Si tu sais apprécier le beau capital que je te laisse, tâche de le léguer à tes enfants et que ce bel héritage se perpétue sur les générations à venir. Grâce aux sages conseils que tu as suivis, tu es doué d'un sang riche et pur, d'un corps sain, vigoureux, qui peut défier la maladie. Tu possèdes la richesse de la santé.

Aime Dieu. Honore le Christ notre Sauveur. Crois en lui, et tu auras trouvé le bonheur.

Ce sont les conseils de ton père.

X***

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

Aux Etats-Unis

La lutte contre l'alcoolisme tient une grande place dans les événements qui se déroulent au jour le jour dans la grande République Américaine.

Les 400 églises de Brooklyn entreprenaient récemment une croisade pour obtenir la fermeture des débits de boisson, au moins le dimanche.

En Géorgie, sur 137 comtés, 93 appliquent déjà la prohibition de la vente des spiritueux. Cette question de la prohibition totale fait de grands progrès dans le pays.

On lutte en même temps pour obtenir le suffrage des femmes parce qu'on espère arriver ainsi, comme en Norvège, par l'appoint des suffrages féminins, à obtenir la fermeture complète de tous les cabarets. Les dames directrices de l'Union de Tempérance de Chicago, puissante société dont l'influence est immense dans tous les Etats-Unis, travaillent à cela avec une ténacité qui finira par triompher de bien d'obstacles.

Les femmes peuvent beaucoup dans la lutte contre l'alcoolisme. Elles jouent

un grand rôle dans les sociétés de tempérance de tous les pays qui sont en train de triompher du terrible fléau. Quand est-ce que nos dames françaises comprendront la nécessité, elles aussi, d'entrer dans le mouvement antialcoolique et d'y prendre la place qu'elles doivent occuper, mais ce devoir est encore très peu compris chez nous. Que de dames nous ont dit ceci : votre journal ne nous est pas utile, nous sommes très tempérantes. Double raison pour le recevoir, afin d'y puiser les matériaux nécessaires pour faire de la propagande autour de soi. Ce ne sont pas, certes, les ivrognes qui s'abonnent à la *Sentinelle* et feront la propagande antialcoolique. Mesdames qui êtes sobres, un bon mouvement, allons !...

En Norvège

Une nouvelle loi sur l'alcool est en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier. La principale innovation de cette loi consiste en ce qu'elle introduit une sorte de *référendum*, de plébiscite, dans l'organisation du commerce de l'alcool. Dorénavant, pour qu'une compagnie fermière puisse exercer son industrie dans une commune, il faudra un vote des électeurs et de leurs épouses. La loi porte que tous les habitants, hommes et femmes, âgés de plus de 25 ans, auront à décider s'il y a lieu ou non d'autoriser l'ouverture d'un débit.

L'intérêt de cette innovation se trouve surtout dans la substitution de la responsabilité des citoyens à celle des pouvoirs publics. Ni la répression de l'ivrognerie, ni les mesures fiscales, ni la compression bureaucratique, n'avaient donné les résultats qu'on en attendait. On dit maintenant au buveur, toujours prêt à applaudir quand on lui dénonce le mal : « Guéris-toi toi-même ? » L'empirisme législatif, monopole, limitation du nombre de cabarets, fermeture de ceux-ci à certaines heures, interdiction de donner à boire aux ivrognes et aux enfants, etc., avoue son impuissance. C'est aux populations elles-mêmes à corriger leurs mœurs.

Ajoutons que les fruits de cette nouvelle législation n'ont pas tardé à se manifester. Déjà le commerce des alcools est interdit dans plusieurs villages.

PHILIPPE-AUGUSTE ET LE VIN

On raconte que Philippe-Auguste avait une fois la fièvre, et il voulait se désaltérer avec du vin. Or, son médecin refusait de lui donner autre chose que de l'eau rouge.

« Au moins, dit-il, permettez que je boive le vin d'abord et l'eau ensuite, le mélange sera le même. »

Le médecin finit par consentir. Mais, quand Philippe eut bu le vin, il repoussa l'eau en disant :

« Maintenant je n'ai plus soif. »
Que d'ivrognes n'ont plus soif quand il s'agit de boire de l'eau !

INVENTIONS ET DÉCOUVERTES

Le Verre Malleable

Le verre, qui pourrait s'en passer aujourd'hui ? Que de changements dans notre existence s'il venait à disparaître ! Les applications s'en multiplient tous les jours : gros tuyaux remplaçant les tuyaux de fonte, briques solides, dallages, cuves à vin, meubles, tissus même. Il pourrait bien se faire que nous habitions bientôt des maisons entièrement en verre. Mais le verre a un grand inconvénient, il est très cassant, ce qui ne permet pas d'en généraliser l'usage autant qu'on le voudrait.

Les Romains étaient parvenus à préparer une pâte de verre molle qu'ils modelaient à froid comme de la terre glaise. Ils fabriquaient également des vases de verre qui ne faisaient que se bossuer simplement comme des vases d'étain quand ils tombaient à terre et qu'on redressait facilement au marteau.

Si la fabrication de ce verre s'était continuée il remplacerait bien des métaux aujourd'hui. Malheureusement le secret en était perdu depuis longtemps. Personne n'avait pu reconstituer cette pâte de verre. M. Henry Cros, un sculpteur doublé d'un chimiste est parvenu à retrouver cette antique composition ou du moins à fabriquer un verre analogue. Sa pâte de verre est malléable à tel point qu'on peut y enfoncer un clou comme dans du plomb, sans l'écailler, ni produire de fissure. Il faut souhaiter que la fabrication en soit assez facile et d'un prix de revient assez bon marché pour que ce verre puisse devenir bientôt d'un usage courant.

Donnons à ce propos quelques renseignements sur l'histoire du verre :

La découverte du verre fut très probablement due au hasard. « Aucuns, dit Bernard de Palissy, racontent que les enfants d'Israël ayant mis le feu en quelque bois, le feu fut si grand qu'il eschauffa le nitre avec le sable, jusqu'à le faire couler et distiller le long des montagnes et que dès lors on chercha à faire artificiellement ce qui aurait été fait par accident pour faire le verre. Autrés (Pline) disent que l'exemple fut pris sur le rivage de la mer, là où quelques pirates étant descendus et voulant faire bouillir leur marmitte et n'ayant aucuns chenets ou landiers prirent des pierres de nitre sur lesquelles ils mirent de grosses bûches et grande quantité de bois, qui causa un si grand feu que lesdites pierres se vindrent à liquéfier et étant liquéfiées descoulèrent sur le sablon, qui fut cause que le dit sablon étant entremeslé avec le nitre fut vitrifié comme le nitre et le tout fit une matière diaphane et vitreuse. »

Quoi qu'il en soit de ces légendes, il est certain que le verre fut connu dès la plus haute antiquité. Les Egyptiens en perfectionnèrent les premiers la fabrication. Une fabrique établie par eux à Alexandrie alimenta le monde entier pendant de longs siècles. Elle conserva sa célébrité jusqu'au moyen-âge.

L'usage du verre était très répandu chez les Romains. Les premiers, ils paraissent avoir fait usage de vitres pour leurs fenêtres. Sénèque raconte que de son temps un homme se considérait comme très pauvre si le plafond de sa maison n'était recouvert de plaques de verres.

Après la chute de l'empire romain, l'art de la vitrification tomba en complète décadence en Occident. Il ne redevenit en honneur qu'à la fin du XIII^e siècle, lorsque Venise et Murano créèrent une fabrique. Il fit alors de tels progrès que les produits de l'Orient cessèrent d'être recherchés. Le XV^e siècle est la période brillante des vases et surtout des glaces de Venise. Vers la fin de ce même siècle, l'Allemagne et la Bohême commencèrent leur fabrication et la portèrent à une perfection surprenante.

Cette industrie végéta en France jusqu'au temps de Colbert. Celui-ci lui donna une grande impulsion en faisant venir d'Italie des ouvriers d'un talent consommé. Un Français, Thévert, en 1676, inventa le coulage des glaces qui seul pouvait permettre de produire de très grandes pièces et, en 1691, créa l'établissement de St-Gobain qui donna à la France, pour la fabrication des glaces, une suprématie qui ne lui a jamais été enlevée depuis. Mais les Allemands nous restèrent supérieurs pour la fabri-

cation des verres de Bohême et les Anglais dans celle des cristaux massifs.

L'état de verrier avait pris une telle importance aux yeux du gouvernement français, qu'il se crut obligé d'établir une noblesse particulière, les gentils-hommes verriers en faveur de ceux qui l'exerçaient. Le travail de St-Gobain était exclusivement confié aux membres de cette espèce de caste.

Aujourd'hui la fabrication du verre, en France, prend d'année en année une immense extension et celle-ci n'a plus rien à envier aux autres pays.

UN TONIQUE PEU COUTEUX

— Et vous buvez de l'eau ?
— Rien que de l'eau, et de l'eau sans microbes, je vous prie de le croire !
— Ne boire que de l'eau ? c'est bien débilitant.

— Débilant l'eau ? Croyez-vous donc, jeune homme, que les taureaux s'abreuvent de malaga ? Et pourtant, quand ils vous flanquent un coup de corne, vous le sentez, dites ? Et les lions du désert, croyez-vous qu'ils sablent le champagne à tous leurs repas ? Allons donc, l'eau est le tonique par excellence, l'eau propre bien entendu !

Et tu ne bois que de l'eau?...

Un de nos bons abstinents lyonnais, cantonnier de son état, discutait un jour avec un de ses collègues, le sieur R..., buveur incorrigible, sur la question de la tempérance.

— Et tu ne bois que de l'eau?... lui disait celui-ci, avec étonnement et une profonde horreur pour la boisson naturelle que le bon Dieu nous donne gratuitement.

— Oui, mon ami, lui répondit l'abstinant, et je ne m'en porte pas trop mal, comme tu vois.

— Tu ne t'en portes pas mal?... tu le crois, un de ces quatre matins tu vas « casser ta pipe » et je te trouverai raide derrière quelque borne, dit le sieur R... avec conviction.

L'abstinant se porte toujours bien, mais un matin du mois de janvier dernier, après une nuit glaciale, les voisins du sieur R..., en descendant l'escalier de la maison pour se rendre à leur travail, heurtèrent dans la demi-obscureté, un corps mou, qu'après examen ils reconnurent pour être un corps d'homme, celui du buveur. Il était rentré tard la veille après de copieuses libations et, éprouvant quelques difficultés pour ouvrir la porte de sa chambre, ne pouvant réussir à mettre la clef dans le trou de la serrure, il s'était couché sur le carreau

et endormi profondément. Comme il était célibataire personne ne s'était inquiété de lui. Quand on le releva il ne pouvait plus prononcer un seul mot et, quelques instants après, il rendait le dernier soupir.

CE QUE COÛTE L'ALCOOL

Il résulte d'observations exactes que dans l'empire allemand les boissons alcooliques absorbent deux fois plus d'argent que le pain, 3 fois plus que les logements, huit fois plus que le chauffage. L'instruction publique et l'armée coûtent chacune quatre fois moins. Tous les impôts directs de la Prusse et tous les impôts indirects de l'empire, pris ensemble, sont bien loin d'atteindre à la somme dépensée pour l'alcool. L'Allemagne n'est sans doute pas le seul pays pour lequel on pourrait dresser une aussi triste statistique.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Marseille. — La Section Marseillaise de la Croix-Bleue se propose de consacrer tout le lundi de Pâques, 6 avril, à sa fête annuelle. A cette occasion, elle espère avoir le concours de quelques amis étrangers, et étendre ainsi sa sphère d'influence dans la région. Les personnes du dehors qui désireraient y assister sont priées de s'adresser au Président de la Section, 397, rue Paradis, Marseille: le programme leur sera envoyé.

Nîmes. — La Ligue antialcoolique de Nîmes travaille. Elle a récemment fait imprimer sur une feuille volante le manifeste publié l'an dernier par la Société contre l'usage des boissons spiritueuses, du docteur Legrain, elle a fait transcrire sur le verso de cette feuille ses statuts, peu différents de ceux de la Société de Paris, et en a fait une large distribution dans toute la ville. Elle a fait, en outre, placer pendant une quinzaine de jours, dans les vitrines des principaux magasins, les planches anatomiques antialcooliques de Genève.

Elle se propose de demander à la municipalité de doter toutes les écoles du tableau mural antialcoolique que publie la maison Armand Colin, du *Manuel de tempérance*, de M. Denis, et du *Livre des Mères*, édité par la Ligue nationale.

MM. Trial, Fayot et André réunissent tous les quinze jours les membres de la Section d'adolescent, composée de jeunes gens ayant quitté l'école, mais trop jeunes encore pour faire partie de la Ligue. Ces messieurs sont encouragés dans leur travail.

M. Raous, instituteur, l'un des secré-

taires de la Section, a déjà fait prendre par tous ses élèves l'engagement oral de s'abstenir de toute boisson distillée et leur fera prendre sous peu cet engagement par écrit avec l'autorisation des parents. Il devient ainsi, en France, l'un des pionniers de l'œuvre des sociétés de tempérance scolaires, qui comptent 2,600,000 enfants en Angleterre et 25,000 en Belgique. Espérons que son exemple sera suivi par un grand nombre d'instituteurs. Il faut agir surtout sur l'enfant qui est le champion de l'avenir, si l'on veut obtenir des résultats décisifs.

Le bureau de la Ligue a été renouvelé, pour l'année 1896, de la façon suivante: *Président*, M. Trial; *Vice-Présidents*, MM. de Boyve et Huc; *Secrétaires*, MM. Raous, Théroud et Chabert; *Trésorier*, M. Soulier.

On nous écrit:

Montauban. — Notre Société, très peu nombreuse encore, se divise en deux sections: celle des membres admis, payant un minimum de cotisation de 1 fr. et s'engageant simplement à propager les principes de la Ligue; l'autre catégorie, plus nombreuse, est celle des adhérents qui ne payent aucune cotisation (jusqu'à présent du moins); mais qui s'engagent à ne pas boire de liqueurs.

Pour la première fois à Montauban, une conférence a été donnée sur l'alcoolisme. La Société avait fait venir un conférencier, le docteur Cabadé, ancien professeur d'hygiène à la Faculté de Toulouse; c'est à l'Hôtel-de-Ville, devant une salle toute pleine d'auditeurs et de curieux qu'a été faite la savante et belle leçon de M. Cabadé.

Après la séance, 14 personnes de l'assemblée sont venues prendre un engagement de membre adhérent.

C'est là un début fort encourageant; mais on sent que la lutte sera difficile à Montauban.

Dons reçus pour la propagande par « La Sentinelle »

Oran, M. L. Fleury, 0 fr. 40; Collonges, M. Cadie Roch, 26 fr. 25; Lyon, M^{me} de Riaz, 9 fr.; Tlemcen, M. A. Lichtenstein, 3 fr. 50; Genève, M. J. Laplace, 12 fr. 50; Fontainebleau, M^{lle} A. Catire, 0 fr. 50; Valentigney, M. Alfred Vurpillot, 12 fr. 50; Bolbec, M. Gambier, 1 fr.; Lisieux, M. E. Vidoudez, 1 fr.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu les deux premiers numéros de *La Trompette de la Liberté*, organe du Club des Réformes sociales de la Chaux-de-Fonds. Nous souhaitons bon succès à notre jeune confrère suisse.

Le Gérant, G. FERRAND.

Imprimerie Nouvelle, rue Ste-Catherine, 3, Lyon.

MÉMOIRES D'UN IVROGNE

— SUITE —

(Chaque partie de notre feuilleton est composée de manière à former un tout complet pouvant être lu séparément. Les personnes qui voudraient, néanmoins, le posséder en entier, peuvent se procurer l'année 1895 au prix de 0 fr. 30).

Derniers temps de fiançailles. — L'esquif menacé de chavirer. — Mariage. — Lune de miel.

Nous étions fiancés, nous nous aimions, notre correspondance était débordante de tendresse. Tout allait pour le mieux.

Il en fut ainsi jusqu'au mois de novembre.

Vers cette époque, tendrement sollicité de demander une permission, je me rendis à St-Genix.

Je passai la presque totalité de mes jours de congé dans la petite maison bien connue, près de celle qui m'y avait attendu toujours fidèle.

Mais les heures s'envolaient rapidement; le service me réclamait; il fallut bientôt repartir.

Cette seconde séparation fut plus cruelle que la première. Elle nous laissait brisés. Aussi nous résolûmes de hâter le jour de notre union. D'un commun accord ce jour fut fixé au lundi 8 février 1869.

Ainsi étaient prises et arrêtées définitivement nos dernières résolutions, quand un fait inoubliable faillit tout rompre:

Chargé par un vieil ami de mon père d'une commission pour l'une de ses filles, demoiselle de magasin à Marseille, au lieu de m'acquitter de ce devoir dès

mon arrivée, je renvoyai la chose à quelques jours de là. Bien mal m'en prit, car le soir du dimanche où je me rendis à l'adresse indiquée, j'avais aux trois quarts noyé ma raison dans de nombreuses libations de vermouth.

Le magasin étant fermé je montai au premier étage où se trouvait l'appartement de la maîtresse de maison. Celle-ci était une dame veuve et son employée habitait avec elle.

De prime abord ces dames ne s'aperçurent pas de mon état, mais au salon, le fait de m'asseoir dans le vide, à côté du siège que l'on m'offrait et de m'étaler sur le parquet, leur fit aussitôt comprendre que je n'avais pas observé ce jour-là toutes les règles de la tempérance. Elles furent confirmées dans leur opinion par la conversation très peu raisonnable que je leur tins.

Ma présence les importunait sans doute fort. Plusieurs discrètes invitations auraient dû me faire comprendre que ma place n'était pas là en ce moment. Mais comme il pleuvait à torrents dehors et que je me souciais médiocrement d'aller essayer cette averse sur le dos, je restais toujours comme rivé sur mon fauteuil, débitant je ne sais plus quelles sonnettes.

Enfin je sortis. Comment? Je ne sais.

Je descendis les degrés avec beaucoup de peine et j'arrivai dans l'allée où, trompé par la demie obscurité qui y régnait, je me dirigeai vers l'entrée de l'escalier de la cave au lieu de me diriger vers la rue. Ne sachant trop ce que je faisais, je me précipitai dans ce trou noir les bras en avant et j'allai m'abattre lourdement sur la dernière marche de l'escalier où je restai évanoui, grièvement blessé à la tête.

Des locataires de la maison, ayant entendu le bruit de ma chute, vinrent me relever, me portèrent dans une pharmacie voisine où je fus lavé et pansé, après quoi on me ramena chez moi dans une voiture de place.

Le lendemain matin, seul dans ma chambre, quand j'eus complètement repris mes sens et que je me rappelai les événements de la veille, je fus en proie à un réel accès de désespoir; ma conscience m'accusait sans ménagement; j'étais un misérable et je serais bien coupable, moi, ivrogne incapable de maîtriser ma passion, de mêler à ma triste destinée, la destinée de la jeune fille candide et pure que j'aimais et qui m'avait donné son cœur, constante et pleine d'illusions. J'étais indigné contre moi-même. Un grand combat se livrait dans mon cœur.

Il fut long et rude. J'en sortis anéanti, mais ma résolution était prise, inébranlable, radicale; je renoncerais au bonheur d'être l'heureux époux de celle qui m'attendait, puisque la honteuse passion qui m'étreignait me faisait oublier ce que je devais être pour répondre à la sainte affection de cette âme aimante; je laisserais à un autre, plus capable et plus digne, le soin de faire son bonheur.

Et, sans attendre plus longtemps, froidement, comprimant les battements de mon cœur, faisais taire mon égoïsme, j'écrivis à ma fiancée que je lui rendais sa parole, alléguant pour motif que je ne m'étais pas encore fait une position suffisante pour lui assurer une existence digne d'elle, la suppliant de me pardonner de tromper ainsi son espoir, de m'oublier et surtout de ne pas me mépriser. Je jetai la lettre à la boîte et j'attendis...

Repondrait-elle?...

J'attendis comme le condamné attend sa grâce, comme la femme du pêcheur attend sur la grève, après la tempête, le retour de la barque qui doit lui rendre son mari.

Pendant trois jours, brûlé par la fièvre, la tête en feu, le cerveau en délire j'attendis ainsi. J'arpentais inconsciemment le parquet de ma chambre, oubliant les heures, oubliant les besoins de la

vie. Oh! combien j'ai vécu de temps pendant ces soixante douze heures! Tout un monde d'idées était à chaque instant enfanté par mon cerveau malade.

Enfin l'on frappa à ma porte, j'ouvris et le facteur me remit une lettre. Je déchirai fiévreusement l'enveloppe; je lis, je devine plutôt: de douces plaintes, de tendres reproches s'exhalaient de la missive; avant de terminer, l'héroïque abandonnée y taisait des vœux pour le bonheur de celui qui lui broyait le cœur... Je ne pus achever la lecture et là où je devinais que des larmes étaient tombées, se posèrent mes lèvres...

Une heure après, j'avais répondu. Deux mois plus tard, j'étais à St-Genix et le soir du dimanche 7 février 1869, quand je quittais ma blonde fiancée, celle-ci murmurait à mon oreille, timide et rougissante, ces mots: « Demain je ne dirai plus à demain, mais à toujours! » Le lendemain, en effet, elle était ma femme.

Les fêtes de notre mariage terminées, nous nous rendîmes à Lyon, où nous avions des parents, et peu de jours après, j'emmenais définitivement ma chère femme à Marseille.

Elle y arriva confiante et heureuse, toute émerveillée et toute fière de sa nouvelle situation, ne regrettant rien de ses habitudes de jeune fille, ni de ses nombreux liens d'amitié brusquement rompus au pays de son enfance.

Nous installâmes notre nid au boulevard de la Madeleine. Deux petites chambres et une cuisine minuscule au deuxième étage d'une jolie maisonnette, genre chalet, suffirent amplement à tous nos besoins. L'immeuble était situé dans une position très agréable, bâti entre cour et jardin; il n'était habité que par le propriétaire et deux locataires, nous compris. Le propriétaire était un grand et beau vieillard plein d'une charmante bonhomie, et sa femme, brune et

loquace Marseillaise, bien plus jeune que son mari, avait le don de nous égayer par son perpétuel babil provençal, et ma jeune ménagère, bien que n'y comprenant absolument rien, se croyait obligée, non seulement d'écouter avec une attention soutenue, tout ce bavardage, mais encore de rire franchement toutes les fois que riait franchement madame notre propriétaire.

A quelque temps de là, je fus appelé à remplir l'emploi de chef des magasins, ayant la garde des outils et approvisionnements et la charge de fournir le matériel et le mobilier nécessaires aux hangars et aux bureaux de la petite vitesse. J'avais en outre, sous mes ordres une équipe composée de douze hommes occupés au nettoyage des cours et des voies de la gare.

Ces fonctions me plaisaient infiniment car elles assuraient mon indépendance. Il me fallait exercer une surveillance des plus actives d'une extrémité à l'autre des voies de chargement et de déchargement, et le champ de mon travail était très vaste, le contrôle qui pouvait être exercé sur moi était presque nul. Je profitais de cette occasion pour sortir souvent de l'enceinte palissadée, ce qui me permettait d'aller absorber force biters — liqueur très en vogue à cette époque là — dans les « caboulots » voi-

sins qui pullulaient et qui pullulent encore sur l'avenue de la gare et dans les rue adjacentes.

Un certain jour de fête, au matin, environ six semaines après notre mariage, deux de mes camarades me convièrent à déjeuner dans l'établissement alors renommé du père Tambon, café-restaurant situé en face de la porte de sortie des marchandises. Ces deux collègues voulaient, disaient-ils, me faire apprécier à leur juste valeur la saveur réellement méritée des *Paquets Marseillais*, espèces de tripes à la mode Provençale.

J'acceptai. Comme nous avions au préalable préparé les voies digestives par l'absorption de plusieurs rasades de vermouth, nous eûmes la malencontreuse idée de continuer à boire la même liqueur pendant le déjeuner, au lieu et place de vin.

Mal nous en prit, car à la fin du repas il fut impossible à mes deux compagnons de quitter leur siège et, malgré l'heure avancée — il était près de midi — ils ne purent aller faire acte de présence dans leurs bureaux respectifs.

Pour moi je me levai tant bien que mal, mais arrivé dans la rue, je compris que je ne pourrais jamais me rendre à mon domicile, et je me trainai cahin-caha jusqu'au grand magasin, en passant par un petit escalier de service,

afin de ne pas attirer les regards indiscrets. Une fois arrivé, je me laissai pesamment tomber sur une pile de sacs vides et je m'endormis profondément.

Ma jeune femme ne me voyant pas arriver à l'heure du déjeuner, accourut aussitôt à la gare, très inquiète de mon retard qu'elle ne pouvait s'expliquer.

Malheureusement la plupart des bureaux étaient fermés ce jour là et elle ne savait à qui s'adresser pour avoir de mes nouvelles. Elle errait donc hésitante, incertaine, dans la grande cour des arrivages, quand elle fut aperçue par le concierge qui lui demanda poliment le motif de sa présence, motif qu'elle s'empressa de lui exposer.

Cet employé me connaissait fort bien, voire même assez intimement, car j'allais fréquemment dans sa loge absorber des petits verres de liqueurs et des grands verres de vin d'Italie et d'Espagne, qu'il vendait clandestinement. J'étais devenu l'un de ses meilleurs clients. Il m'avait vu sortir du restaurant et supposait que j'étais rentré dans l'enceinte de la gare. Il alla me chercher de préférence au magasin où, à travers le grillage de la porte, il lui fut possible de me voir couché sur les sacs.

Alors, par des appels sonores et réitérés et en secouant bruyamment la fermeture, il réussit à me tirer de mon sommeil, puis me faisant un signe d'in-

teligence, il me décida à m'approcher de lui, ce que je fis encore tout engourdi. Là, il me rapporta que ma femme était venue me chercher et qu'il l'avait priée de m'attendre chez lui, l'assurant que je devais être occupé sans doute à l'intérieur, mais qu'il saurait bien me trouver, et il m'engagea à faire disparaître les traces de désordre dans mes vêtements, ce que je fis en l'accompagnant à son domicile.

En voyant ma paleur, ma chère femme fut douloureusement impressionnée, bien que le matin même avant de la quitter, je me fusse plaint d'étouffements provenant de ma maladie de cœur, dont j'avais en effet ressenti un léger accès, causé sans doute par mon intempérance presque non discontinuée depuis mon retour à Marseille. Sa tendresse ingénieuse se multiplia en soins de toute nature pour arriver à me soulager, car elle croyait sérieusement, la chère âme, que cette réminiscence de ma maladie avait été la seule et unique cause de l'état de faiblesse et de nervosité dans lequel je me trouvais.

C'est ainsi que je la trompais encore en acceptant sans rougir les preuves de sa tendre sollicitude. Que de fois je devais agir ainsi jusqu'au moment où le bandeau devait être brusquement arraché de ses yeux.

(A suivre)

H. LOISEAU.

PRIMES A NOS LECTEURS

Les quelques bénéfices réalisés par la publicité de ces primes sont consacrées à la propagande de « la Sentinelle ». Adresser les commandes au directeur du journal, 24, rue des Passants, accompagnées de leur montant. Pour les colis postaux indiquer la gare la plus rapprochée.

THÉS DE LA SENTINELLE

Égalant ou dépassant les meilleures qualités qui se trouvent à l'Étranger

Expédition franco à partir de 1 kilog.

	MOYENNE de 50 gr.	PAQUET de 100 gr.	PAQUET de 500 gr.	COLIS de 2 k. 500
Congow supérieur.....	» 55	1 »	4 50	20 »
Mélange extra d'amateur.....	» 70	1 25	6 »	27 »
Mélange nectar.....	» 90	1 75	8 »	36 »

Pour recevoir ces thés franco, ajouter : pour 50 gr. 0 fr. 10, pour 100 gr. 0 fr. 15, pour 500 gr., 0 fr. 60.

BOITES A THÉ MÉTAL, façon chinoise, pour 500 gr. 1 fr. 25; pour 250 gr. 1 fr.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Les dangers de l'Alcoolisme, par Albin LAFONT. — Prix... 0.50

A partir de 10 ex. pris à la fois.. 0.20

Les dangers du Tabac, par Albin LAFONT. — Prix... 0.25

A partir de 10 ex. pris à la fois.. 0.10

L'Alcoolisme, par le D^r LEGRAIN. — Prix... 0.50

Bicyclette de « La Sentinelle »

Article solide et élégant, gros tubes, derniers perfectionnements, fabriquée par la maison JEAN PERRIN FRÈRES, roues de 70 X 70 ou 70 X 75, douilles à billes, garde crotte facilement démontable, frein démontable avec patin en caoutchouc, pédalier étroit, chaîne Humbert ou à rouleaux, moyeux à tambour, tête, fourches et autres parties nickelées. — Multiplication : 1 m. 40 à 1 m. 60; poids de 16 à 17 kilogram.

Caoutchouc de 32 creux, 285 francs au lieu de 400 francs, valeur commerciale. Pneumatiques Michelin, 340 francs au lieu de 470 francs.

Voir l'annonce des bicyclettes sur le numéro de janvier.

Poudre et Elixir dentifrices de « La Sentinelle »

SUPÉRIEURS A TOUS LES PRODUITS SIMILAIRES

Prix pour nos lecteurs : au lieu de 1 fr. 75, la boîte... 1 fr. 25
le flacon... 1 fr. 25

Pour recevoir la boîte ou le flacon franco, ajouter 0,25 centimes

Ces dentifrices, renfermés dans une jolie boîte en bois, fermant hermétiquement, et dans un élégant flacon bouché à l'émeri, sont fabriqués pour la *Sentinelle*, par un spécialiste des plus compétents et très sérieux, qui est arrivé, après de longues et patientes recherches, à obtenir des produits de qualité absolument supérieure.

La poudre blanchit très vite, par un usage quotidien, les dents même les plus noires, sans nuire en quoi que ce soit à l'émail ou aux gencives. Elle existe parfumée à la rose ou à la menthe. L'élixir, excellent pour les usages ordinaires concernant la propreté de la bouche, est, en outre, spécialement recommandé aux personnes qui souffrent des dents, pour prévenir cette affection si douloureuse et

même pour la guérir souvent instantanément.

Nous pouvons fournir également au prix de 1 fr. 25 une **Brosse à dents** de qualité supérieure et d'un modèle spécial. (Indiquer si on la désire douce, moyenne ou dure.)

Envoi franco à partir de trois objets au choix

(Toutes les commandes doivent être adressées à l'Administrateur de la « Sentinelle », 24, rue des Passants à Lyon, ou à M^{lle} Marie Mack, directrice du restaurant de Tempérance, même adresse, et être accompagnées de leur montant en mandat-poste, bon postal ou timbres-poste.)

CHEMISES POUR HOMMES

La chemiserie de Lyon étant très renommée, nos lecteurs qui voudront se servir dans notre ville apprécieront les sérieux avantages que nous avons obtenus pour eux de la part d'un très bon chemisier, ami de la *Sentinelle*. Celui-ci, par suite d'une combinaison spéciale qui lui évite tous frais généraux est en mesure de nous fournir dans ces conditions tout à fait exceptionnelles de bon marché des articles d'une solidité et d'une coupe irréprochables.

Ces objets n'étant confectionnés qu'au fur et à mesure des commandes, la livraison ne peut en être effectuée qu'au bout de quelques jours.

Chemises blanches, très bon shirting, repassées, l'une 3 fr. 60, les 6... 20 »

Chemises flanelle-coton extra, inusable (indiquer la nuance), l'une 3 fr. 25, les 6 18.50

Chemises blanches, très soignées, devants, col et poignets toile ou percale fine (la toile est un peu plus jolie mais fait moins d'usage

que la percale), l'une... 5.75
Les trois... 16.50
Chemises en flanelle, pure laine, l'une... 8.50
Les trois... 25 »

MESURES A DONNER POUR LES CHEMISES
1^o Longueur du col au milieu d'une boutonnière à l'autre;
2^o Longueur de la manche, poignet compris;
3^o Grosseur de poitrine prise sous les bras;
4^o Longueur du dos prise de la base du col jusqu'au pli du genou.

Gilets de flanelle, pure laine, sans manches... 3.90

Avec manches... 4.90 (Indiquer seulement la grosseur de poitrine sous les bras et la longueur des manches.)

Caléçons, croisé blanc, très bonne qualité... 3.75

(Indiquer la grosseur de ceinture et la longueur des jambes jusqu'à la cheville.)
Expédition franco en gare la plus rapprochée à partir de six objets au choix.

Réparations de Montres BIJOUX, PENDULES, etc.

à des prix extrêmement bon marché

Montres : changement de ressort, 1 fr. 50; nettoyage de 2 fr. 50 à 3 fr. 75 (envoyer les objets au bureau du journal, 24, rue des Passants).

Pour bénéficier de ces réductions, adresser les demandes à M. Lafay, horloger, 5, rue Lainerie, Lyon, en les accompagnant de la bande du journal ou de la présente annonce.

PHOTOGRAPHIE

APPAREILS MURER à main, avec tous leurs accessoires nécessaires pour pouvoir faire de la photographie, prix : 8/8, 34 fr.; 9/12, 48 fr.; 9/12 perfectionné, 63 fr.

APPAREILS à pied, renfermés dans une boîte, contenant en outre, tous les accessoires nécessaires pour pouvoir faire de la photographie, prix : 9/12, 39 fr.; 9/12 plus soigné, 62 fr.; 13/18, 95 francs.

Pour les appareils plus grands, demander le prix.

Ajouter 1 fr. 25 pour recevoir tous ces appareils franco de port et d'emballage.

S'adresser au bureau du journal.

RÉCHAUDS A GAZ PORTATIF ET INSTANTANÉ

Produisant eux-mêmes par leur fonctionnement le gaz nécessaire à leur consommation

Ces réchauds offrent les mêmes avantages que les réchauds à gaz de houille ordinaires et dépendent beaucoup moins. Ils n'ont ni mèche, ni fumée, ni liquide, ni odeur, ils sont toujours propres et ne présentent absolument aucun danger, le réservoir qui alimente la formation du gaz étant relié au réchaud par un mince tube de cuivre de 2 millimètres qui permet de l'éloigner autant qu'on veut.

Le gaz est produit par la vaporisation de l'essence de pétrole, qu'on trouve partout. Cette opération se fait naturellement par la chaleur acquise à une certaine pièce du réchaud durant son fonctionnement.

La dépense n'est en moyenne que de cinq centimes par heure et la puissance calorifique, réglable à volonté, est telle qu'elle suffit à mettre en ébullition un litre d'eau en cinq minutes.

Ces réchauds peuvent être instantanément installés partout, ne tenant pas plus de place que les réchauds à pétrole et n'ayant aucun de leurs inconvénients, saleté, odeur, danger d'explosion, etc.

Réchaud de poche, diamètre 0^m15, prix... 10 fr.

— N^o 1, diamètre 0^m18, prix... 15 »

— N^o 2, diamètre 0^m25, prix... 18 »

Cuisinière à 2 réchauds, rampe cuivre sur le devant, 0^m60/0^m25, prix... 35 »

Potager à 3 réchauds et 1 grilloir (fourneau) à feu dessus et dessous, 0^m65/0^m30, prix... 50 »

Calorifère s'adaptant au réchaud n^o 2, prix... 17 »

Chalumeau pour forger, tremper, souder, braser, prix... 18 »

Le réchaud n^o 2 (prix 18 fr.), est le plus avantageux pour les ménages. C'est celui sur lequel s'adapte un très joli calorifère qui suffit à chauffer rapidement une chambre de moyenne grandeur sans aucun inconvénient de fumée, poussière, etc.

Les personnes qui feront l'essai de ces réchauds y trouveront de tels avantages d'économie, de propreté et de sécurité, qu'elles ne pourront bientôt plus s'en passer.

Pour recevoir franco les réchauds de poche et n^{os} 1 et 2, ainsi que le chalumeau, ajouter 0 fr. 60. La cuisinière, le potager et le calorifère, dont le poids varie de 10 à 15 kilos, seront expédiés en port dû, le prix de l'emballage du potager est de 1 fr. et celui du calorifère de 2 francs.

Adresser les commandes au bureau du journal